Crédit Mutuel
ARKEA

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Crédit Mutuel Arkéa lance son Fonds de dotation pour renforcer ses actions de mécénat et de solidarité

Brest, le 18 avril 2024 **- Le Crédit Mutuel Arkéa annonce le lancement de son Fonds de dotation. Avec une enveloppe annuelle de 3,6 millions d'euros, il va compléter les dispositifs des Solidarités portés par les fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, notamment en soutien à des initiatives à dimension régionale.**

Structure faîtière, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa va renforcer et élargir les activités de mécénat et de solidarité du groupe, en complément des dispositifs des Solidarités pilotés et gérés par les fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Avec l'objectif d'amplifier le soutien, principalement sur les territoires historiques de Bretagne et de Nouvelle-Aquitaine, apporté aux familles en difficulté et aux associations d'intérêt général qu'elles opèrent dans la culture, le sport, le patrimoine, la santé, l'éducation, l'insertion, le handicap, ou encore l'aide alimentaire.

Une traduction supplémentaire de sa qualité d'entreprise à mission

Avec la création de son Fonds de dotation, qui s'inscrit dans la continuité de sa qualité d'entreprise à mission, le Crédit Mutuel Arkéa souhaite accompagner et rendre visibles les actions de terrain en faveur de l'emploi, de la santé, de l'inclusion, du vivre ensemble ainsi que des transitions sociétales et environnementales.

Des premières concrétisations :

- Le renouvellement à hauteur de **150 000 €** sur 3 ans de la convention de mécénat avec **la fondation de l'Université de Rennes**, qui travaille activement au rapprochement entre l'Université et les entreprises pour promouvoir et valoriser la recherche de pointe, améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, développer la visibilité internationale et favoriser la solidarité au sein de

l'Université. Une partie des fonds est également fléchée vers la création d'une Chaire de recherche sur la cybersécurité.

- L'allocation d'une enveloppe de **90 000 €** sur 3 ans au fonds de dotation **Océanopolis Acts** afin de soutenir la création d'un nouvel espace enfants dans le cadre des travaux de rénovation d'Océanopolis, le centre de culture scientifique consacré à l'océan situé à Brest. La filière maritime du groupe est également engagée sur ce projet de nouveau pavillon, avec création d'un espace dédié aux métiers de la mer.

- La signature, en association avec le Crédit Mutuel de Bretagne, d'une convention de mécénat avec l'Académie de Rennes pour distribuer **3 000 claviers adaptés aux élèves dyslexiques** dans tous les établissements primaires et secondaires de Bretagne. Ce kit "Keydys" a été conçu par un jeune entrepreneur breton, **Ryann Dubois**.

- L'engagement, avec le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, à hauteur **de 100 000 € sur 3 ans en faveur du Fonds de dotation Bergonié** en vue de soutenir les projets de recherche menés par le seul Centre régional de lutte contre le cancer en Nouvelle-Aquitaine. Ce soutien permettra à l'Institut de s'équiper d'appareillage de pointe et de développer des programmes d'accompagnement des patients.

Fidèle aux principes de gouvernance du groupe, le Fonds de dotation repose sur **une organisation décentralisée**. Le Conseil d'administration, présidé par Sophie Violleau, Présidente du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et vice-Présidente du Crédit Mutuel Arkéa, délègue ses pouvoirs à des comités territorialement compétents, à l'échelle locale et régionale, en s'appuyant sur l'expertise des fédérations. Ces comités auront pour rôle de référencer les bénéficiaires potentiels sur leurs territoires et de leur octroyer les dons mis à disposition par le Fonds de dotation du groupe.

En 2023, dans un contexte économique et social difficile**,** les dispositifs des Solidarités portés par le Crédit Mutuel de Bretagne et par le Crédit Mutuel du Sud-Ouest ont encore démontré toute leur efficacité**. Plus de 7 100 familles, entreprises et associations en ont bénéficié.**

Le bilan 2023 des Solidarités en Bretagne
Le bilan 2023 des Solidarités dans le Sud-Ouest

Fidèles à nos valeurs coopératives et mutualistes, les administrateurs et les collaborateurs des Caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest sont les

acteurs clés des dispositifs de solidarité. Ils sont les garants de la relation de confiance durable avec tous les sociétaires et clients et accompagnent de manière très concrète les familles les plus vulnérables ainsi que les associations et entreprises fragilisées. En parfaite cohérence avec notre engagement d'entreprise à mission, la création du Fonds de dotation Crédit Mutuel Arkéa est dans la continuité de cette approche et vise à soutenir une partie des initiatives locales et à coordonner les actions de mécénat du groupe.

– **Julien Carmona, Président Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne** –

La création du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa est une traduction supplémentaire de notre ADN mutualiste et coopératif. Il reflète nos valeurs de solidarité, d'éthique et d'inclusion. Les structures soutenues par le Fonds de dotation n'ont pas toujours le temps, ni les moyens de rendre visible leurs actions et leur utilité. En tant que banque à mission, nous nous devons de les soutenir et de les accompagner. Nous souhaitons ainsi jouer un rôle dans les changements de regards et de mentalités sur les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux, indispensables pour transformer durablement et en profondeur la société pour qu'elle soit plus inclusive et plus juste. L'objectif du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa est de favoriser la solidarité et le bien vivre, ici et maintenant.

– **Sophie Violleau, Présidente du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa,**
Vice-Présidente du Crédit Mutuel Arkéa
et Présidente du Crédit Mutuel du Sud-Ouest –

Retrouvez toutes les informations sur le Fonds de dotation sur la page internet dédiée.

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir…). Il compte plus de 11 400 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,1 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 191,6 Md€ milliards d'euros.

Premier groupe bancaire à se doter d'une Raison d'être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s'engage au travers de son plan stratégique "Transitions 2024" à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d'avenir.

Présent sur l'ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d'emploi sur ses territoires, et s'appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu'en alliant le financier et l'extra-financier. C'est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la

première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l'ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com